



Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 18
Voir annexe 1

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal 2026 de la Commune de Saint-Félix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil, au 60 place de l'Eglise, sous la présidence de M. Alain BAUQUIS.

Date de convocation du Conseil Municipal 2026 : le 23 avril 2026

Présents : M. Alain BAUQUIS (Maire), M. Yves VIGNON (1^{er} Adjoint), Mme Cécilia PIGEOLET (2^{ème} adjointe), M. Romain LETURGIE (3^{ème} adjoint), Mme Cindy MAISON (4^{ème} adjointe), Pascal MANZON, Mme Fabienne DULIEGE, Mme Cathy CAMUS, M. Philippe MICHELI, M. Christian MATHIS, Mme Carole ROCHAIX, Mme Marie-Claire BERNARD-GRANGER, Mme Frédérique CUISNIER, Jonathan DUTREIGE, M. Loïc ALCARAS, Celine CAPELLI, Mme Laura MOULIN, M. Julien PETIOT

Absents Excusés : Jean-Luc CHOQUARD

Procurations : aucune

Secrétaire de séance : M. Julien PETIOT

Objet : Ventilation des subventions allouées aux associations pour l'année 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 31 mars 2026, le conseil municipal a décidé des montants globaux de subvention versés au titre de l'année 2026 soit 12 000€ pour les associations locales et 2800€ pour les associations extérieures soit 14 800€ au total.

Comme chaque année, les associations ont adressé un dossier à M. le Maire qui comporte des informations sur la structure, sur ses ressources propres et autres informations utiles à la commission chargée d'étudier les dossiers.

La Commission « Vie associative » s'est réunie afin de ventiler les montants de subventions par association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes de subventions déposées par les différentes associations au titre de l'exercice en cours,

Vu l'avis de la commission du 22/04/2026,

Considérant que les associations remplissent une mission d'intérêt général pour l'ensemble des Saint-Féliciennes et des Saint-Féliens,

Considérant, par conséquent, qu'il est légitime que le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions aux associations,

Considérant que M. Leturgie ne prend pas part au vote pour les associations « Les lutins de la Yaute » et « Panic events »,

Considérant que Mme Duliège ne prend pas part au vote pour l'association « Bouge ta vie »,

Considérant que Mme Cuisnier ne prend pas part au vote pour le tennis club,

Considérant que M. Mathis ne prend pas part au vote pour l'association « Octobre rose »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE :

Article 1 : D'approuver la proposition de la commission « Vie associative » présentée sous forme de tableau en annexe,

Article 2 : D'attribuer les subventions aux associations mentionnées soit 11 971€ pour les associations extérieures soit 14 421€ au total.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 04/05/2026
ID : 074-217402338-20260428-2026_00036-DE

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions,

Article 4 : D'inscrire les crédits nécessaires à la dépense au Budget Primitif 2026 (chapitre 65)

Fait à Saint Félix, le 28 avril 2026

Le Maire,
BAUQUIS Alain

Le secrétaire de séance,
PETIOT Julien



Associations de Saint-Félix

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 04/05/2026

ID : 074-217402338-20260428-2026_00036-DE PRIS



Dénomination	Subvention allouée 2026	POUR	PART AU VOTE	
			ABSTENTIONS	
BOUGE TA VIE	400	17	0	Mme DULIEGE
F2C (AC)	6256	18	0	/////
TENNIS	600	17	0	Mme CUISNIER
PIXELS-CLUB	615	18	0	/////
ECOLE DE JUDO MIZUMI	500	18	0	/////
ST FE MELODIE	450	18	0	/////
LES LUTINS DE LA YAUTE	300	17	0	M. LETURGIE
LA BELLE IDEE	300	18	0	/////
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100	18	0	/////
COMMUNES SOLIDAIRES	450	18	0	/////
ACCA	300	18	0	/////
OCTOBRE ROSE	500	17	0	M. MATHIS
PANIC EVENTS	1200	17	0	M. LETURGIE
	TOTAL	11971		

Associations extérieures à Saint-Félix

	Subvention allouée 2026	POUR	CONTRE/ ABSTENTIONS	N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE
La Grive, Résidence Pierre Paillet	300	18	0	/////
AVIJ des Savoie	200	18	0	/////
Opération Nez Rouge	50	18	0	/////
BASKET CLUB Alby	1600	18	0	/////
Jeunes Sapeurs pompiers volontaires	300	18	0	/////
	TOTAL	2450		

Le Maire
Alain BAUQUIS



Le secrétaire de séance,
Julien PETIOT

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 04/05/2026



ID : 074-217402338-20260428-2026_00036-DE